

| P.E.4.1 | | Mise en valeur et rétablissement des structures paysagères historiques | |
|-----------------------------------|---|---|-----------------|
| Catégorie | Biodiversité | Priorité | A (à confirmer) |
| Instance(s) responsable(s) | Martigny / Fully | Instance(s) concernée(s) | |
| Stratégies sectorielles | S.P.1 S.P.3 | | |
| Description | <p><u>Etat actuel</u></p> <p>Face à l'étalement urbain et au développement des techniques agricoles modernes, les structures paysagères historiques de la plaine du Rhône tendent à disparaître. En effet, les réseaux de canaux et de meunières ainsi que les alignements végétaux (haies, rideaux-abris...) qui jadis soulignaient les structures radiales des cônes de déjection jusqu'au Rhône sont de plus en plus discontinus. De même, les grandes césures paysagères reliant la plaine aux coteaux tendent à disparaître. De plus, leurs valeurs écologiques tendent à s'amenuiser (uniformisation des essences, arrachages des paraires buissonnantes le long des canaux...). Pourtant ces réseaux ont une importance essentielle dans le dessin paysager de la plaine du Coude du Rhône et dans la plus-value écologique que ceux-ci apportent.</p> <p>Sur le coteau, le constat est similaire avec une tendance à l'avancée de la forêt générant un appauvrissement des milieux agricoles de moyenne montagne.</p> <p><u>Etat attendu</u></p> <p>Le maillage vert et bleu est complété et revitalisé au gré des opportunités tout en ayant une vision directrice globale appliquée à l'ensemble du coude du Rhône. Le but étant de retrouver une cohérence paysagère épousant le contexte géomorphologique et historique de la plaine et des coteaux en encourageant la plantation de rideaux-abris le long des meunières, canaux et cours d'eau, en incitant à la plantation d'essences locales et diversifiées dans les haies et en revitalisant de manière fine et cohérente le réseau bleu de l'ensemble de la plaine en intégrant le tissu bâti dans ce réseau. Le paysage agricole s'en retrouve renforcé et valorisé tout en contribuant activement à la préservation des milieux.</p> <p>Se mettent actuellement en place des projets concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Projet de plantation de rideaux-abris le long du canal du Toléron (en cours) – Revitalisation du canal du Toléron (en cours) – Maintien et revalorisation des césures paysagères entre les villages de Fully, plus particulièrement entre Saxé et Chataigner. | | |
| Opportunité et utilité | <p>Opportunités : Par la revalorisation de ces structures et réseaux, le coude du Rhône retrouve une cohérence paysagère en épousant la structure géomorphologique de la plaine tout en contribuant à la vitalité écologique en assurant un réseau vert-bleu essentiel au déplacement et à la préservation des espèces animales et végétales et en contribuant à la protection contre l'érosion éolienne.</p> <p>Sur les coteaux, le travail le soutien aux activités agricoles traditionnelles permettent de garder des paysages ouverts, luttant contre l'avancée des forêts et la déprise agricole. De plus en préservant et développant les structures paysagères agricoles, l'accent est mis sur la mise en valeur d'un paysage typique et historique et sur un ancrage culturel fort pour l'ensemble du territoire (c.f. : mesure P.R.4.2)</p> <p>Utilité :</p> | | |

- CE4 Mise en valeur d'espaces ouverts, naturels et paysagers.

Réalisation

Etat de coordination dans le PDC (au 01.01.21)

Pas concerné / Informations préalables

Etat de planification

Image directrice réalisée sur la commune de Martigny. Prévoir son extension à l'ensemble du périmètre d'agglomération

Calendrier de mise en œuvre

- Projet de plantation de rideaux-abris le long du canal du Toléron (en cours)
- Image directrice complétée sur l'ensemble du périmètre d'agglomération ?? (moyen terme)
- Etudes de projets pour lutter contre la fermeture des milieux en moyenne montagne (à déterminer) ??
- A compléter

Autre

Fiches concernées du PDC

A.1, A.2, A.6, A.7, A.8, A.9, A.11, A.12, A.13, B.6, D.5

Fiches concernées du PDi

N1, N2, N4, M5

Lien avec les autres mesures

P.R.4.2 Valorisation du paysage du Coude du Rhône,
P.E.4.2 Revitalisation des berges de la Dranse
P.E.4.3 Revitalisation des canaux
P.E.4.4 Projets nature

Documents mis à disposition

- Ville de Martigny, Image directrice du paysage entre ville et fleuve, Paysagegestion, 2014.
- A compléter

Plan de situation au 1 : 50'000

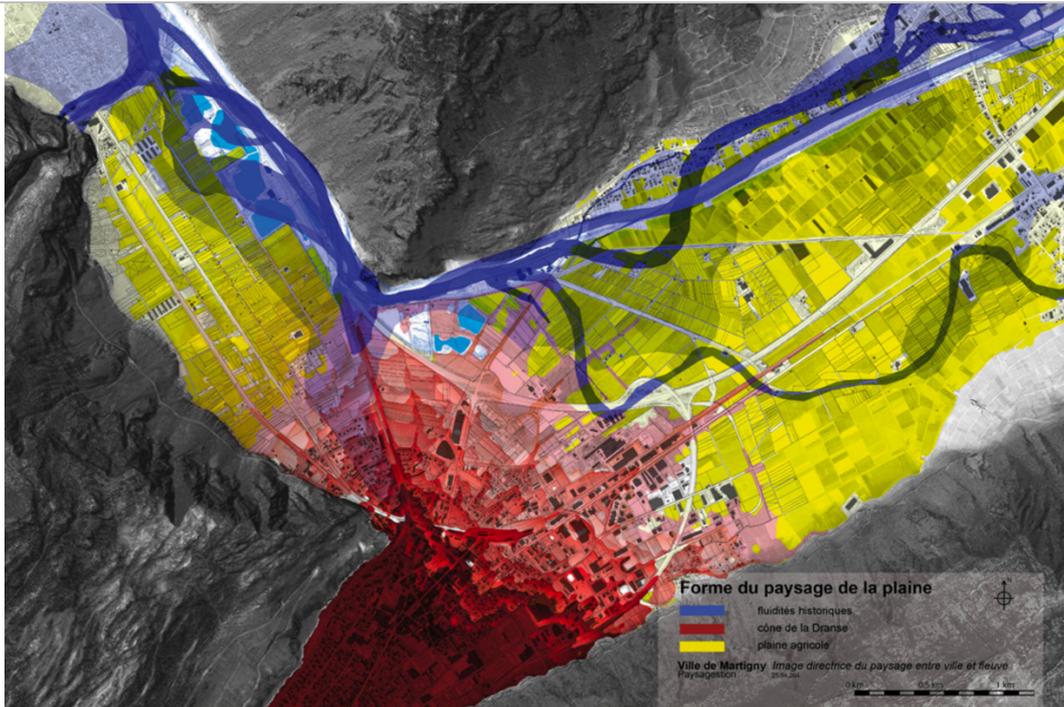
Pas localisable précisément

Références



Vue aérienne de la plaine au début des années 1930

Source : Image directrice du paysage entre ville et fleuve, Paysagegestion, Ville de Martigny, 2014.



Source : Image directrice du paysage entre ville et fleuve, PaysageSTON, Ville de Martigny, 2014.